

GRAISSES LUBRIFIANTES RESISTANCE AU DURCISSEMENT PAR OXYDATION ET EVAPORATION

Page 1/4

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

AVANT-PROPOS

*Le présent document est en conformité technique avec la méthode d'essai RNUR n° 1578.
Il ne devra pas être modifié sans l'accord de la RNUR.*

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Cette méthode donne un moyen d'apprécier l'évolution de la consistance d'une graisse après un maintien à une température élevée (généralement entre 100 et 200 °C).

2.PRINCIPE

La graisse est maintenue 24 heures à une température inférieure d'au moins 30 °C de sa température de point de goutte selon norme NF T 60-102 (généralement 100 °C).

3.APPAREILLAGE

3.1.ENCEINTE THERMOSTATEE ET VENTILEE

permettant de travailler à la température ambiante de 300 °C ± 2 °C.

3.2.MALAXEUR

(suivant norme NF T 60-132).

3.3.RECIPIENT DE MALAXEUR EN BRONZE

(suivant norme NF T 60-132).

3.4.PENETROMETRE AVEC CONE

(suivant norme NF T 60-132).

3.5.THERMOMETRE GRADUE EN DEGRE

jusqu'à 300 °C.

3.6.COUTEAU A GRAISSE

(voir croquis en annexe) permettant d'araser la graisse 7 mm en dessous du bord supérieur du récipient (3.3).

3.7.COUTEAU A GRAISSE STANDARD

4.MODE OPERATOIRE

4.1 Mesurer la pénétrabilité (60 coups 25 °C) sur 2 échantillons de la graisse devant subir l'essai.

Opérer suivant la norme NF T 60-132.

4.2 Régler l'enceinte thermostatée à une température telle que les échantillons de graisse à examiner soient portés à la température retenue pour l'essai.

4.3 Araser la surface de la graisse avec le couteau (3.6).

4.4 Placer les 2 échantillons ainsi préparés dans l'enceinte préalablement réglée (voir § 4.2).

1 échantillon servira à la mesure de pénétrabilité et

1 servira au contrôle de la température.

4.5 Après 24 heures de maintien à la température retenue, retirer l'échantillon et le laisser refroidir jusqu'à 25 °C (environ 4 heures) puis relever la pénétrabilité selon la norme NF T 60-132.

5.EXPRESSION DES RESULTATS

La variation de pénétrabilité sera exprimée par la différence des pénétrabilités mesurées avant et après oxydation (en 1/10 mm).

6.PROCES-VERBAL D'ESSAI

Outre les résultats obtenus, le procès-verbal d'essai doit comporter :

- la température d'essai,
- la référence de l'échantillon,
- le type de cône utilisé,
- les conditions opératoires ayant pu influencer sur les résultats de l'essai.

7.REMARQUES

Suivant l'utilisation envisagée pour la graisse, la température pourra être ajustée en fonction de la sévérité souhaitée.

Toutefois, la différence entre la température du point de goutte selon norme NF T 60-102 et la température d'essai choisie devra toujours être égale ou supérieure à 30 °C.